



CONGO-FMI

Près de 26 milliards FCFA versés au gouvernement

Le Congo a déjà encaissé 10% du prêt du Fonds monétaire international (FMI), soit environ vingt-six milliards francs CFA, sur un total de près de deux cent cinquante-neuf milliards au titre de l'accord sur la facilité élargie de crédit, conclu le 11

juillet dernier. L'annonce a été faite par le ministre d'Etat en charge de l'Economie, Gilbert Ondongo, lors d'une réunion des partis membres de la majorité présidentielle.

Page 3



Gilbert Ondongo



Pierre Ngolo entouré d'André Massamba et de Michel Ngakala

VIE DES PARTIS

Le PCT tiendra son congrès en décembre

À l'issue de la réunion du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) qui vient de se tenir à Brazzaville, le plénum des membres de cette instance a retenu que le cinquième congrès ordinaire va avoir lieu du 27 au 30 décembre prochain.

« ...Il n'y a plus de zizanie, partout la base du parti doit travailler, se confor-

ter conformément à la ligne tracée par la présente réunion ordinaire du bureau politique. Cette ligne nous engage sur la tenue du cinquième congrès ordinaire du cinquantième, dans la discipline, l'unité et la mobilisation de tous », a déclaré le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo.

Page 2

MICROFINANCE

Une caisse dédiée aux femmes du quartier Sukissa



Quelques femmes en concertation

Un établissement de micro crédit a été ouvert le 28 septembre au profit des femmes du quartier Sukissa-Moukondo, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville,

Ouenzé. C'est une structure qui vise, entre autres, à autonomiser les femmes aux fins de les aider à sortir de la pauvreté. La création de cette caisse s'inscrit dans le cadre du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Page 3

OBSÈQUES DE JACQUES CHIRAC

Un dernier hommage digne de son rang

Des personnalités du monde, notamment les anciens et actuels chefs d'Etat, ainsi que des invités de marque ont rendu hier un dernier hommage à l'ex-président de la République française, Jacques Chirac, décédé le 26 septembre à Paris, à l'âge de 86 ans.

Venues des quatre coins du monde, ces personnalités au nombre desquelles des dirigeants africains dont le président du Congo, Denis Sassou N'Gouesso, ont assisté, peu après les honneurs militaires dans la cour des Invalides, à la messe funéraire célébrée en l'église Saint-Sulpice de Paris. Jacques Chirac a été inhumé au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Page 9



Un hommage solennel a été rendu à Jacques Chirac en l'église Saint-Sulpice, à Paris. Au premier rang, on distingue le président Denis Sassou N'Gouesso et la première dame, aux côtés des anciens présidents français François Hollande et Nicolas Sarkozy et, face au cercueil, Brigitte et Emmanuel Macron (AFP/François Mori)

ÉDITORIAL

Aimable !

Page 2

ÉDITORIAL

Aimable!

Jacques Chirac a été inhumé hier, 30 septembre, au cimetière parisien du Montparnasse, dans l'intimité familiale. Décédé quatre jours plutôt, à l'âge de 86 ans, l'ancien président français a reçu les honneurs dus à son rang.

La présence de plus de quatre-vingts dirigeants du monde à ses obsèques, parmi lesquels des chefs d'Etat et de gouvernement, est la preuve que l'homme qui n'était plus aux affaires avait su tisser avec le monde qui l'entourait des liens humains solides.

On retient donc que Jacques Chirac était président de la République française et tout simplement un homme sympathique et aimable. Son large sourire suivant sa longue stature, son attrait pour les bains de foule le rapprochaient des gens de toutes les catégories qu'il était amené à rencontrer.

Ceux qui, à l'occasion de sa disparition, ont témoigné sur l'ancien maire de Paris, plusieurs fois ministre et Premier ministre avant de prendre la tête de son pays pendant douze ans, ont souligné le côté chaleureux du Parisien attaché à sa terre de Corrèze.

Jacques Chirac a parcouru les cinq continents, il avait dû tirer de l'Afrique cette manière très simple de considérer les autres hommes comme des êtres et pas comme autre chose. C'est pour cela qu'il a rassemblé pour les derniers hommages qui lui étaient rendus, dans la ville qui l'a vu naître, des gens que la politique et ses intérêts ont souvent divisés.

Ce matin, ou même depuis hier, les nombreuses délégations venues lui dire un ultime adieu auront rejoint leurs différentes provenances.

Pour laisser continuer dans les mémoires le souvenir d'un homme d'Etat qui, comme disent certains, avait aussi ses excès de colère et vivait la politique en plein dans ce qu'elle a de compétitions parfois farouches. Un homme d'Etat qui savait dire non à l'injustice, surtout quand elle visait les plus faibles. Un homme aimable.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le cinquième congrès ordinaire du PCT se tiendra en décembre

Réuni les 28 et 29 septembre au Palais des congrès de Brazzaville, le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a retenu la période du 27 au 30 décembre pour tenir ses assises tant réclamées.



Une vue des membres du bureau politique/Adiac

La question sur la nature du prochain congrès et le cumul des fonctions qui divisaient les responsables du parti, socle de la majorité présidentielle depuis un certain moment, vient d'être réglée. En effet, les membres du bureau politique du PCT se sont accordés, le 29 septembre, sur ces deux points.

« Le bureau politique est tombé d'accord sur la nature du congrès après de longs débats et de longs échanges empreints de camaraderie. Par rapport à ce que nous avons vécu ce dernier temps qui donnait à penser qu'il y avait problème au sein du PCT, notamment la nature du congrès, tout a été aplani, nous allons droit vers le cinquième congrès ordinaire dont les dates sont prévues du 27 au 30 décembre 2019, si cela est confirmé par le comité central », a annoncé à la presse, le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki, précisant que le comité central se tiendra à la mi-octobre.

A propos du cumul des fonctions au parti, il a rappelé qu'il s'agit d'une des recommandations du

sixième congrès extraordinaire de juillet 2011 et le bureau politique a décidé de faire l'évaluation de toutes les recommandations au prochain congrès.

« Nous allons faire au prochain congrès l'évaluation de toutes les recommandations et c'est à l'issue de cela que nous apprécierons, nous verrons ce qu'il faut faire, s'il faut reconduire ou pas. Donc, plus de débats, plus de discussions stériles autour du problème de cumul. Si on prend l'image d'un fleuve dont le cours d'eau déborde du lit, aujourd'hui on peut dire que tout est revenu dans l'ordre et que c'est unis que nous allons vers le cinquième congrès ordinaire », a assuré Serge Michel Odzocki.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, s'est, quant à lui, félicité du fait que les membres du bureau politique ont pris leurs responsabilités en appréciant sereinement les documents et en engageant le débat sans tabou sur la vie du parti.

« Tout s'est passé conformément à la règle qui régit notre parti :

unité, critique, unité. Sans complaisance, nous nous sommes fait des observations, et en toute responsabilité, nous avons tiré les conséquences de l'échange militant entre camarades. Tous, nous avons pris la résolution de redonner au PCT son prestige de plus grand parti politique de la République », s'est-il réjoui.

Il a également sonné la fin de la récréation et des querelles, assurant que l'engagement est pris pour aller dans l'unité au cinquième congrès ordinaire du parti.

« Je dois ici féliciter tous les membres du bureau politique et dire qu'il n'y a plus de zizanie, que partout la base du parti doit travailler; se conformer conformément à la ligne telle que vient de la repréciser la dix-septième réunion ordinaire du bureau politique. Cette ligne nous engage sur la tenue du cinquième congrès ordinaire du PCT, congrès du cinquantenaire, dans la discipline, l'unité et la mobilisation de tous », a conclu Pierre Ngolo, sous les applaudissements des membres du bureau politique.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbéba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhdas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCORD CONGO-FMI

« Certaines mesures sont difficiles à appliquer », souligne Gilbert Ondongo

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public qui a exposé, le 27 septembre, devant les partis politiques de la majorité présidentielle, sur le programme conclu en le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), a déclaré que le gouvernement comptait sur leur capacité à susciter l'adhésion de tous à l'application des différentes mesures.

Les quarante-huit mesures contenues dans le mémorandum de politiques économiques et financières approuvé par le gouvernement congolais et le conseil d'administration du FMI, le 11 juillet dernier, alimente toujours des débats dans les grandes villes du pays.

En effet, réunie récemment en assemblée générale, la majorité présidentielle a été édifiée sur, entre autres, le contenu du programme soutenu par cet accord, les financements prévus pour accompagner ce programme, la manière de sa mise en œuvre ainsi que son suivi.

Répondant à certaines questions, le ministre Gilbert Ondongo a rappelé que les quarante-huit mesures du programme sont une initiative du gouvernement congolais et approuvé par le FMI après discussions.

« C'est un programme de trois ans : 2019 ; 2020 ; 2021. Nous ne pouvons avoir signé un programme avec le FMI pour ne pas l'appliquer. En ce qui concerne le gouvernement, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour que toutes les mesures soient appliquées. Mais, il n'est pas facile d'appliquer toutes ces mesures. Vous devez le savoir, certaines sont très difficiles. Elles peuvent être de nature à soulever des problèmes », a averti le ministre d'Etat.

Ainsi, il n'a pas exclu la nécessité



Les membres de la majorité présidentielle/Adiac

té d'organiser un dialogue avec la population ou les catégories socio-professionnelles pour la mise en œuvre des mesures jugées compliquées afin d'éviter tous genres de problèmes.

Le FMI a déjà décaissé environ vingt-six milliards FCFA

S'agissant des sources de financements du programme, le ministre en charge du portefeuille de l'Etat a rappelé que, outre les 259 milliards FCFA attendus du FMI, dont environ 10% (26 milliards FCFA) ont déjà été encaissés, il est prévu des appuis budgétaires. Il s'agit notamment de la Banque africaine de développement (BAD) (262 milliards FCFA) ; la Banque mondiale (BM) 171 milliards et la France 89 milliards FCFA, soit un total de 781 milliards FCFA, les

fonds du FMI y compris pour une période de trois ans.

« Selon les prévisions contenues dans le programme, les décaissements attendus des partenaires devraient se monter en 2019 à 270 milliards FCFA, répartis ainsi qu'il suit : 131 milliards de la Banque africaine de développement ; 57 milliards de la Banque mondiale ; 52 milliards du FMI ; 30 milliards de la France », a expliqué Gilbert Ondongo, précisant que la bonne mise en œuvre du programme devrait permettre à l'Etat de lever d'autres financements auprès d'autres partenaires techniques et financiers sans doute à partir de l'année prochaine.

En effet, le ministre pense notamment à la BAD et la BM qui pourraient élever leur niveau de

participation au financement du programme.

306 milliards FCFA pour les secteurs sociaux

Poursuivant son exposé, l'orateur a indiqué qu'au-delà des aspects économiques et financiers, le programme mettait l'accent sur le social. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à consacrer une part plus élevée aux dépenses sociales, notamment dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de l'éducation de base, de la promotion de la femme, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement urbain. « En cette année 2019 par exemple, les dépenses liées à ces domaines devraient atteindre 306 milliards FCFA dont 32 milliards pour les filets sociaux », a-t-il annoncé.

Les cinq piliers du programme

La majorité présidentielle a également été sensibilisée sur les cinq piliers du programme. Il s'agit de : l'ajustement budgétaire ; la sauvegarde de la stabilité du secteur financier ; le renforcement de la gouvernance y compris la transparence ; le renforcement des capacités statistiques ; les réformes structurelles.

Concernant la publication des quarante-huit mesures, le ministre a dit qu'elles étaient disponibles au niveau des administrations compétentes et sur certains sites web. Pour lui, chaque mesure identifiée par le gouvernement comporte une échéance pour son exécution et une indication sur l'institution ou l'organisme chargé de sa mise en œuvre.

Parfait Wilfried Douniama

GOVERNANCE FORESTIÈRE

Les organisations s'unissent pour mieux gérer les ressources naturelles

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé, le 26 septembre à Brazzaville, un atelier d'échange multi-acteurs pour contribuer à l'amélioration de la gestion du secteur forestier.

La rencontre a eu pour objet d'impliquer les acteurs et délégués du secteur privé, de la société civile, des administrations publiques et des partenaires au développement à la prise des décisions juridiques pour la bonne gestion des ressources naturelles.

Selon l'OCDH, il y a des lacunes dans la législation forestière et plusieurs illégalités relevées dans différents rapports liés à l'exploitation des forêts au Congo, notamment « la coupe de bois sous diamètre, le défaut de marquage, la mauvaise tenue des documents de chantier, la faiblesse des contrôles, les dépassements de coupe de bois ».

L'une de ses membres, Synthia Nina Kiyindou, a indiqué : « Nous réfléchissons pour que ces illégalités n'apparaissent plus pour qu'il ait aussi un modèle congolais de gouvernance forestière ».

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Ouverture d'un microcrédit pour les femmes de Sukissa

La caisse des femmes du quartier, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, a été lancée le 28 septembre, avec la mise en place des structures de gestion. Les bénéficiaires recevront des crédits pour développer leurs activités génératrices de revenus.

Le quartier Sukissa est l'une des deux zones de Brazzaville retenues dans le cadre du Projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap), cofinancé par l'Etat congolais et la Banque mondiale. Cette initiative vise à autonomiser les femmes afin de les sortir du sous-développement.

Le cabinet Maître d'œuvre sociale (Mos) soutient le Durquap dans l'accompagnement social, l'appui à la maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie sociale. Selon l'un de ses membres, Alassane Ba, l'ouverture de cette microfinance est essentielle pour le développement local compte tenu du manque d'accès des femmes aux ressources.

« Ce sont des activités endogènes, c'est-à-dire la collecte des fonds auprès des donateurs pour être logés dans un compte que pourront bénéficier les adhérentes. Mais pour être membre de la caisse, il faut d'abord résider dans le quartier et verser un montant de 2500 francs CFA au titre d'adhésion et 10 000

FCFA pour la caisse », a indiqué Alassane Ba.

Une collecte d'argent envisagée au profit de la microfinance

Le Mos projette d'organiser, fin octobre, une manifestation de collecte d'argent au profit de la nouvelle caisse locale. Il s'agit d'un long processus qui a commencé par la constitution du comité de promoteurs en charge de recenser les futures bénéficiaires.

Une nouvelle étape a été franchie, le week-end dernier, à travers l'installation du bureau qui va gérer la caisse, le comité de crédit et les autres composantes. Les initiateurs de la microfinance espèrent que la caisse survivra au-delà du Durquap, puisque des femmes ont été formées dans un premier temps au management et à la tenue de la comptabilité. Dans son agenda 2019-2020 en cours de préparation, le Mos prévoit d'autres activités similaires

de manière à renforcer les capacités des promotrices.

« Ces femmes vont définir toutes les actions qu'elles comptent mener durant l'année 2019. À partir de la semaine prochaine, nous allons rassembler l'ensemble des membres du bureau de Sukissa et Moukoudzi-Ngouaka (de l'arrondissement 1 Makélékélé) », a assuré Alassane Ba. De quoi réjouir le chef du quartier 58 Sukissa-Moukondo, Ernest Bambou, qui pense que l'initiative va aider les commerçantes de sa circonscription à accroître leurs activités. « Les femmes sont déjà mobilisées et d'autres viendront pour permettre à ce que cela se développe comme c'est le cas de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement », a-t-il lancé.

Il a promis de sensibiliser les autorités locales, notamment l'administrateur-maire de l'arrondissement 5, pour apporter le soutien nécessaire à la caisse des femmes.

Fiacre Kombo



Des femmes en concertation



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.

Les domaines concernés sont :

- Fourniture de bureau et consommable informatiques ;
- Fourniture du matériel et équipement informatique ;
- Maintenance de la climatisation et électricité ;
- Maintenance équipements informatiques et bureautiques ;
- Entretien et maintenance de véhicule de type TOYOTA ;
- Plomberie et sanitaire ;
- Service de sécurité
- Service d'entretien ;
- Services de traiteur ;

Aux offres devront être jointes les documents ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le dossier administratif et fiscal (RCCM, RC, SCIEN / SCIET,

Patente en cours, NIU).

- Les références aux prestations similaires.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 octobre 2019 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.»

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo

Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis

Tel : +242 06 835 00 41

Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB-Congo

Communiqué

Il nous a été signalé que des personnes mal intentionnées circulent dans les quartiers, objet des travaux du Projet d'Extension en zones Périphériques et de renforcement du Service d'eau potable à Brazzaville (PEPS). Ces personnes exigent aux paisibles populations, en attente d'un branchement au nouveau réseau d'eau tel que prévu par le projet, le paiement d'une certaine somme d'argent pour frais de souscription.

La Direction de La Congolaise Des Eaux (LCDE) tient à informer l'opinion nationale et toute sa future clientèle qu'elle n'a, à ce jour, mandaté aucune personne ou groupe de personnes à cet effet.

Seules les équipes de l'ONG Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) en charge du volet Information Education Communication (IEC) sont officiellement habilitées à communiquer et sensibiliser les populations, dans le cadre de ce projet.

Les modalités de paiement des frais de souscription des abonnements seront organisées conjointement par La Congolaise Des Eaux (LCDE) et l'ONG sous la coordination exclusive de La Congolaise Des Eaux (LCDE).

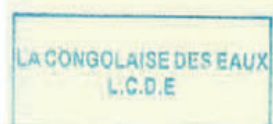
La Congolaise Des Eaux (LCDE) en appelle donc à tous les habitants des zones bénéficiaires du projet à être vigilants et à dénoncer toute personne suspecte et non mandatée.

Les quartiers concernés par ce projet sont entre autres : Bilolo Académie, Ngambio, Itsali, Inzouli, Cité des 17 Makabandilou, Massengo 3 Poteaux, Impoh-Manianga Massengo Domaine, Ngamakosso, Kombo-Matari, Mayanga, Moussosso,

Toute personne surprise en flagrant délit fera l'objet de poursuites judiciaires.

Fait à Brazzaville, le 30/09/ 2019

La Direction



AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

RENTÉE SCOLAIRE 2019-2020

L'Etat dote les établissements d'enseignement technique et professionnel de kits

Le matériel offert le 27 septembre par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, est destiné aux établissements publics situés dans les différents départements du pays afin de leur permettre d'aborder avec optimisme la nouvelle année scolaire.

Composés, entre autres, de matériel didactique et de bureau, de matières d'œuvre pour les établissements techniques (lycées, Centre d'enseignement technique féminin), les écoles professionnelles et paramédicales, les kits ont été réceptionnés par les directeurs généraux de l'Enseignement technique et professionnel. A cela, s'ajoutent les supports pédagogiques ainsi qu'un matériel informatique destiné essentiellement aux lycées.

Remettant un échantillon du matériel aux directeurs généraux, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a insisté sur la réussite de la rentrée scolaire, le 1^{er} octobre, dans ce sous-secteur de l'Education nationale. « La ren-

trée scolaire c'est déjà mardi, c'est une activité importante pour nous, donc nous n'avons pas le droit de la louper. Il faut

faire parvenir ce matériel le plus rapidement en utilisant tous les moyens possibles afin que la rentrée soit effective le

1^{er} octobre », a-t-il instruit.

Réceptionnant son lot, le directeur général de l'Enseignement professionnel, Chrystostome Lia,

a remercié le gouvernement pour ce matériel très important au moment où le pays traverse une période assez difficile. S'engageant à en faire bon usage, il a indiqué que le plus grand problème reste son acheminement jusqu'à destination. « Nous allons fournir des efforts, je pense que le département qui est un peu difficile est celui de la Likouala par rapport à son éloignement et à son enclavement. Avant ou pendant la rentrée, le matériel sera acheminé d'autant plus que la répartition est déjà faite. Le directeur départemental de l'Enseignement technique et professionnel est déjà au courant. Nous allons tout faire pour que cela arrive comme dans les autres départements », a assuré Chrystostome Lia.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Fylla remettant un échantillon du matériel aux directeurs généraux/Adiac

ASSOCIATION JEUNES LEADERS DU CONGO

La nouvelle équipe dirigeante veut des réformes

La plate-forme a confié, le 26 septembre à Brazzaville, la charge du bureau du secrétariat exécutif national à Lauréat Mahomi qui entend recadrer la gestion pour faire avancer cette organisation.

La passation de service entre le bureau de la coordination générale sortant et le nouveau secrétariat exécutif national s'est passé dans la convivialité. Le coordinateur général des Jeunes leaders du Congo (JLC), Ilitch Yoka, a remis officiellement les textes fondamentaux, le récépissé, les rapports d'activités de l'organisation et autres attributs du pouvoir au nouveau secrétaire exécutif national. « Nous allons continuer de diriger l'organisation avec certains acquis de nos prédécesseurs. Mais doivent cesser, entre autres, les mauvais comportements dont les retards aux réunions. Nous tenterons aussi d'apporter une légère touche pour faire avancer notre organisation », a déclaré Lauréat Mahomi, dès sa prise de fonction.

Le bureau du nouveau secrétariat national est composé de dix membres placés sous la tutelle du secrétariat exécutif national, supervisé lui par la coordination générale de la plate-forme JLC. « Hier, la coordination générale s'occupait de l'exécutif national et de l'international, c'est-à-dire France, Etats-Unis, Russie et le Maroc où nous sommes en installation. Nous nous sommes décentralisés. La coordination générale ne gère plus l'exécutif au niveau d'un pays mais elle veille au bon fonctionnement des organes et à la vision de la plate-forme », a expliqué Ilitch Yoka.

Séance tenante, la coordination générale a fait le point sur la situation des partenariats ainsi que sur celle des rapports moral et financier.

Il est à noter que la plate-forme JLC a noué trois partenariats, l'un avec la mairie de Brazzaville pour la mise en place des clubs citoyens dans les quartiers de la ville, l'autre avec la Fondation congolaise pour la recherche médicale en vue de promouvoir la recherche en milieu universitaire ainsi que dans les lycées et enfin, le troisième avec la Jeune chambre internationale afin de corser les formations juvéniles.

Cette organisation se veut être une force de proposition auprès des institutions de la République et compte organiser des formations au leadership, à la citoyenneté, au vivre ensemble, etc. Elle est membre du conseil consultatif de la société civile congolaise.

Fortuné Ibara



Lauréat Mahomi, nouveau secrétaire exécutif national des JLC/Adiac

SECTEUR MARITIME

Les femmes incitées à se former aux métiers de la mer

Dans le cadre de la Journée internationale de la mer qui sera célébrée le 30 septembre, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a rendu publique une déclaration dans laquelle il a invité les Congolaises à se former aux métiers du domaine.

« Autonomisation des femmes dans la communauté maritime », c'est le thème de la journée qui offre l'occasion de sensibiliser le grand public à l'importance de l'égalité des sexes dans le secteur maritime. Elle permet au gouvernement de rappeler à l'opinion nationale le rôle capital que joue la femme dans l'épanouissement de ce domaine.

Fidèle Dimou a réitéré l'engagement du gouvernement à soutenir et favoriser l'accès des Congolaises aux métiers de la mer. L'objectif étant de leur permettre d'œuvrer, au même titre que les hommes, pour le développement du secteur maritime, un domaine porteur de richesses et générateur d'emplois.

« Dans le secteur maritime, bien que présentant encore des résultats mitigés, le gouvernement congolais s'est engagé à continuer de promouvoir l'accès des femmes aux professions du secteur, conformément aux cibles définies dans l'objectif 5 de développement durable sur l'égalité entre les sexes », a indiqué le ministre des Transports.

L'Organisation maritime internationale a mis en place, depuis trente et un ans, un programme spécial visant à encourager cette politique. A travers ce programme, elle a déjà octroyé aux femmes des bourses d'études afin qu'elles accèdent à des formations techniques de haut-niveau



Le ministre Fidèle Dimou

dans le domaine maritime. Parmi ces formations, il y a celles portant sur la gestion portuaire au féminin. Une filière destinée aux pays en développement. Cette formation est organisée au Havre, en France, en collaboration avec l'Institut portuaire d'enseignement et de recherche. D'après le ministre des Transports, trois cent huit femmes, dont des Congolaises, y ont été formées. « A l'Université maritime mondiale, basée en Suède, le nombre de femmes diplômées a augmenté ces dernières années. A la fin de l'année universitaire 2017-2018, mille deux cent vingt-neuf

femmes ont obtenu des titres universitaires, sur un total de quatre mille neuf cent dix-neuf diplômés. De même, trois cent soixante-et-une femmes ont été qualifiées à la fin de l'année 2017-2018, à l'Institut de droit maritime international de Malte, sur un total de huit cent trente-sept diplômés », a précisé Fidèle Dimou.

L'Organisation maritime internationale est une institution spécialisée des Nations unies basée à Londres, en Angleterre. Elle compte cent soixante-quatre États membres et trois associés.

Firmin Oyé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Des experts russes attendus à Brazzaville

Lors d'une récente rencontre à Vienne, en Autriche, avec les dirigeants de la Corporation de l'énergie atomique (Rosatom), le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a annoncé que la capitale congolaise est prête à recevoir des experts russes afin d'harmoniser les actions visant à faciliter la concrétisation de l'accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique au Congo.

En marge des travaux de la 63^e conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a échangé avec le directeur général de Rosatom, Alexey Likhachev. Ce dernier a fait savoir que l'année 2020 sera consacrée à l'intensification des activités communes avec le Congo en matière de l'énergie atomique. « Nous devons passer de la parole aux activités pratiques, notamment la formation des cadres, des professionnels dans le domaine nucléaire ainsi que la création des infrastructures y relatives », a fait savoir Alexey Likhachev.

Les deux parties ont, par ailleurs, discuté des modalités de mise en œuvre de l'accord de coopération signé en mai 2019 à Moscou, de l'accélération des travaux relatifs à la création du comité de coordination et de la feuille de route à cet effet. Rappelons que la coopération entre les deux pays prévoit, entre autres, la construction à Brazzaville d'un centre de science nucléaire.

Pour se faire une idée concrète



Le ministre de la Recherche échangeant avec les partenaires russes

de ce qui est dit sur le papier, le directeur général de Rosatom a invité la partie congolaise à visiter les sites de l'industrie nucléaire, précisément la centrale nucléaire de 1200 MW, des réacteurs de recherche et de leur configuration pour le domaine de l'agriculture ainsi que de la médecine, des installations qui font partie de la logistique globale. Alexey Likhachev a également convié le ministère de la Recherche scientifique à prendre part à la conférence Russie-Afrique qui se tiendra, du 22

au 24 octobre, à Sotchi, en vue d'organiser la table ronde sur la thématique nucléaire et pour parler de sujets communs y compris celui du centre des sciences et des technologies nucléaires.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a, pour sa part, rappelé que le réchauffement diplomatique entre le Congo et la Russie passe aussi par l'énergie nucléaire. Il a également affirmé que la recherche scientifique dans son pays tient sur deux pôles: l'un

avec la République française et l'autre avec la Fédération de Russie. Ce qui est donc normal, a-t-il dit, pour que les relations entre les deux États aillent de l'avant.

D'autres travaux

Le ministre a pris part également à une autre rencontre consacrée à l'analyse de la feuille de route pour un programme national de lutte contre le cancer, élaborée conjointement par l'AIEA et l'Organisation mondiale de la santé. L'objectif est d'aider les pays à

mieux planifier les services de médecine nucléaire et de radiothérapie, en tenant compte des capacités nationales, du paysage épidémiologique des cancers et en définissant des résultats qui peuvent être mesurés et évalués. Ce forum a aussi communiqué sur l'utilisation des rayonnements ionisants, source d'innovation pour le traitement des cancers.

La délégation s'est aussi associée à la réunion parallèle des représentants du groupe de l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires. Il s'agit là d'un accord intergouvernemental conclu par les États membres africains pour renforcer et élargir la contribution de la science et de la technologie nucléaires au développement socioéconomique sur le continent africain. Ce programme inclut vingt-deux projets qui représentent des priorités dans la région dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'élevage, la gestion des ressources.

Rominique Makaya

L'Académie nationale des sciences et technologies tient sa première session

Créée le 27 décembre 2011, la structure considérée comme la plus haute instance scientifique du pays s'est réunie pour la première fois, le 28 septembre, à Brazzaville, en session thématique.




Les membres de l'Académie des sciences après la session thématique

L'Académie nationale des sciences et technologies a pour vocation d'accompagner l'essor scientifique du pays et servir d'interface avec d'autres instances scientifiques internationales, a expliqué son président, le Pr Assori Itoua Ngaporo, en présence des membres fondateurs comme le Pr Ngombé Mbalawa, le Pr Armand Moyikoua, secrétaire perpétuel de la structure.

Le Pr Assori Itoua Ngaporo a précisé que jusque-là, cette organisation n'est pas encore reconnue par l'Etat. « C'est par ces avis et conseils scientifiques que l'Académie finira par vaincre la réticence de l'Etat congolais », a-t-il fait savoir. Il a, par ailleurs, souligné qu'en Afrique centrale, il n'y a que le Congo et le Cameroun qui disposent des académies de sciences.

La session thématique tenue huit ans après sa création est sans nul doute un signe que l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo est sortie de sa torpeur. Les travaux et les démarches vont donc se multiplier pour avoir la reconnaissance et l'appui multiforme de l'Etat.

R.M.



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02)
AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.**


La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir :

- 1- « Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/RFP/005/2019-gdsa pour le service de communication par réseau mobile au HCR en République du Congo »;
- 2- « Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/AAO/016/2019-gdsa pour la fourniture de connexions Internet aux bureaux du HCR en République du Congo »

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 octobre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 27 septembre 2019



Section Approvisionnement

JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

Les jeunes exhortés à plus de responsabilités

Une coalition d'associations a organisé une conférence, le 27 septembre, à Brazzaville, visant à éclairer la jeunesse sur l'importance de la contraception qui la met à l'abri, entre autres, des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses précoces et non désirées.

Le Congo n'a pas dérogé à la célébration de la Journée mondiale de la contraception, placée cette année sur le thème « Ta vie, ta responsabilité ». Plusieurs associations et organisations non gouvernementales se sont coalisées pour attirer l'attention des jeunes sur la problématique.

Au-delà du thème retenu, les débats ont porté sur deux thématiques : « Relever les défis et surmonter les barrières » et « Accès des jeunes à la contraception : responsabilité de chacun ».

Le coordonnateur de l'Association congolaise pour le bien-être familial, Samuel Nlemvo, et la représentante d'Afriyan, Marina Loutangou, ont tour à tour exposé sur la première thématique.

Abondant dans le même sens, les deux communicateurs ont souligné que la contraception n'est pas encore ancrée dans la conscience collective juvénile, parce que la sexualité en milieu familial, religieux, scolaire demeure un tabou. « Ne pas aborder le sujet avec les enfants ne les esquivent pas du danger de grossesses précoces, contraction d'infections sexuellement transmissibles, d'avortements ou autres. Nous devons



communiquer pour sensibiliser les enfants aux dangers auxquels ils peuvent être exposés », a souligné Marina Loutangou.

L'autre thématique a été développée par la représentante de l'association Essence Congo, Apipi Ngala Mwazibi. Elle a mis en relief la responsabilité des jeunes face à l'utilisation de différentes méthodes modernes de contraception qui les mettront à l'abri des maladies sexuellement transmissibles,

les grossesses précoces et non désirées dont les conséquences ne sont plus à démontrer.

Les jeunes filles plus exposées au danger

Les études menées sur l'étendue du territoire national montrent, en effet, une faible utilisation de la contraception. Chez les jeunes, 26% de garçons et 14% de filles utilisent systématiquement un préservatif et seulement 1,2%

Les participants à la séance de sensibilisation utilise la pilule. Par ailleurs, un quart des jeunes de 15 à 24 ans a généralement sa première relation sexuelle sans contraception et les jeunes filles sont les plus exposées au danger. Elles subissent le plus les conséquences des grossesses non désirées, entraînant ainsi l'arrêt de la scolarité, des accouchements difficiles, des difficultés socio-économiques, la contamination au VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles.

Pour combattre ce fléau, les associations tirent la sonnette d'alarme pour renforcer les actions de communication sur la contraception à travers les médias, réseaux sociaux ainsi que les campagnes dans les zones à forte concentration des jeunes ; favoriser l'accès des jeunes aux services de planification familiale dans les cliniques et centres de santé intégrés; aménager des espaces de discussions afin d'échanger sur les défis liés à l'accès des jeunes à la contraception.

« Ce genre d'activités est très louable car cela permet aux jeunes d'échanger sur la sexualité, considérée comme un sujet tabou dans notre société. La contraception ne sert non seulement pas à éviter les grossesses non désirées, mais également à espacer les naissances et garantir le bien-être familial », a indiqué Jyer Magnondo.

Le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population, Mohammed Lemine Ould Moujtaba, a réitéré l'engagement de toujours soutenir les actions visant à conscientiser la jeunesse sur la contraception.

Gloria Lossele et Merveille Atipo

CAMEROUN

Le grand dialogue national va tenter de mettre fin à la crise anglophone

La rencontre tant voulue par le président camerounais, Paul Biya, pour tenter de résoudre le conflit séparatiste qui sévit dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, s'est ouverte, le 30 septembre à Yaoundé, en présence du Premier ministre, Joseph Dion Ngute.

Les pourparlers doivent s'achever le 4 octobre et ont commencé après quelques mots d'un maître de cérémonie. Le chef de gouvernement a, quant à lui, dans un discours en anglais puis en français, appelé à une « sursaut national », affirmant : « Nous sommes ici pour chercher à donner un rayon de lumière dans la nuit noire des turbulences actuelles ». Le cardinal Christian Tumi, qui avait salué l'annonce du dialogue par le chef de l'Etat camerounais et supplié les séparatistes à y participer, était présent ainsi que John Fru Ndi, président du Social democratic front (SDF), premier parti d'opposition à l'Assemblée nationale, même si cet opposant historique n'a pas le soutien des séparatistes.

Les sécessionnistes sont absents des discussions parce qu'ils exi-

gent, entre autres, un retrait de l'armée dans leurs régions, la libération des détenus anglophones ou l'organisation de négociations dans un pays à l'étranger. Leur absence ne surprend guère puisque l'un deux, Mark Baret, présenté par Yaoundé comme celui qui a montré le plus d'ouverture, avait annoncé, le 27 septembre, qu'il ne participera pas aux assises. « La seule façon de mener de véritables négociations était de le faire sur un terrain neutre », soulignait-il.

La crise anglophone dont les autorités veulent à tout prix trouver une solution durable a des causes assez lointaines. En effet, après la Première Guerre mondiale, le Cameroun, ancienne colonie allemande, avait été partagé par la Société des nations (ancêtre de l'ONU), entre la France et le

Royaume-Uni.

La partie française accéda à l'indépendance en 1960. Un an plus tard, celle sous tutelle britannique (le Nord majoritairement musulman) opta pour son rattachement au Nigeria mais l'une de ses zones se rattacha au Cameroun francophone, pour former une République fédérale à partir du 1^{er} octobre 1961. Douze ans plus tard, soit en 1972, un référendum mit fin au fédéralisme.

C'est à partir des années 1990 que les revendications anglophones vont se multiplier en faveur d'un référendum d'indépendance. En 2001, des manifestations interdites lors du 40^e anniversaire de l'unification dégénèrent, avec plusieurs morts et des leaders séparatistes arrêtés.

La contestation demande la

création d'un Etat indépendant

S'il y a eu une sorte d'accalmie depuis lors, il faut dire que des ambitions séparatistes étaient toujours caressées par les originaires des régions anglophones. Résultat : les tensions actuelles ont fini par émerger en novembre 2016, avec les revendications d'enseignants déplorant la nomination de francophones dans les régions anglophones.

Les juristes de la zone rejettent ouvertement la suprématie du droit romain au détriment de la « Common Law » anglo-saxonne. Dans leurs revendications, la majorité des leaders de la contestation demande un retour au fédéralisme alors que d'autres veulent la création d'un Etat indépendant, l'« Ambazonie ».

La crise anglophone se solde, dès

le mois de décembre de la même année, par la mort de premiers civils. D'autres seront tués lors de marches de protestation durement réprimées par la police. Le 17 janvier 2017, plusieurs leaders anglophones sont arrêtés, accusés d'actes de terrorisme ». Le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, lève les poursuites en août.

L'International crisis group estime qu'à ce jour, les affrontements armés, mais aussi les exactions et crimes commis par les deux camps contre les civils, ont fait plus de trois mille morts, et l'ONU note que plus de cinq cent-trente personnes ont dû quitter leur domicile du fait de la crise.

Dans le but de résoudre le conflit, le président Paul Biya annonçait, le 10 septembre, la convocation d'un dialogue national de cinq jours.

Nestor N'Gampoula

OFFRE DE VENTE DE VÉHICULES

L'ambassade de la République fédérative du Brésil à Brazzaville, République du Congo, vend les véhicules suivants :

1-Véhicule marque Camry, année 2008, couleur grise métallique, 5 places (passagers), prix minimum de la vente trois millions quatre cent quatorze mille (3 414 000) FCFA et

2-Véhicule marque Suzuki bus, année 2008, couleur beige, 8 places, prix minimum de la vente deux millions deux cent soixante-seize mille (2 276 000).

Les intéressés pourront voir les véhicules, en offrant la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Ambassade du Brésil, avenue Nelson-Mandela C/MFOA / Brazzaville

GENRE

Antoinette Sassou N'Guesso reçoit un prix de reconnaissance

La première dame du Congo, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), a été primée, le 26 septembre à New York, par l'Initiative mondiale pour le développement, pour son engagement dans le domaine social et de la santé.

Le trophée de reconnaissance a été réceptionné par la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila, au cours d'un colloque sur l'autonomisation des femmes vivant dans les zones de conflit. « Depuis plusieurs décennies, Antoinette Sassou N'Guesso se bat pour certaines causes sociales. La première qui lui tient à cœur, c'est la drépanocytose. A travers ses œuvres, le Congo est l'un des premiers pays en Afrique centrale à avoir ouvert un centre pour les malades atteints de la drépanocytose. Son combat inlassable mené dans la lutte contre cette maladie génétique lui a valu une reconnaissance de l'OMS qui l'a décorée récemment, à Genève, en Suisse », a rappelé la présidente de l'Initiative mondiale pour le développement, Leila Ndiaye.

Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, Leila Ndiaye a annoncé que son institution, en collaboration avec une entreprise de la place, a offert à la Fondation Congo Assistance la digitalisation des données médicales des patients atteints de la drépanocytose. « Nous avons octroyé un montant évalué à cinq millions de dollars pour que la digitalisation de tous les patients atteints de la drépanocytose puisse être réalisée », a-t-elle précisé. En dehors de

l'épouse du chef de l'Etat congolais, la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Tshisekedi, et d'autres personnalités telles que l'ancienne ministre française, Rama Yade, et Vanessa Munga ont reçu chacune un prix d'encouragement.

L'Initiative mondiale pour le développement est une institution créée en

2003. Elle a pour rôle de promouvoir les initiatives du secteur privé en Afrique, en mettant l'accent sur tous les projets de développement. A New York, quelques jours avant, la présidente et directrice générale de cette institution, Leila Ndiaye, a échangé avec la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso. Au cours de cet entretien, elle a promis

d'accompagner la Fondation Congo Assistance dans des projets de développement. « Le Congo est au cœur de nos préoccupations, parce que l'Initiative mondiale pour le développement souhaiterait accompagner la Fondation Congo Assistance dans des projets de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éduca-

tion et de l'autonomisation de la femme et de la jeunesse congolaise », a-t-elle expliqué au sortir de l'audience.

S'agissant de l'Opdad, a-t-elle précisé, son institution est prête à accompagner cette organisation dans la mise en œuvre des projets de développement. « L'Organisation des premières dames d'Afrique étant une autre structure régie par des textes, il faut passer par un processus afin que toutes les propositions à soumettre soient validées. S'il était possible pour nous de collaborer avec cette organisation continentale, nous sommes prêts à accompagner l'Opdad dans ses projets de développement. L'une de nos spécialités c'est l'industrialisation, et autres projets qui ont trait à l'agriculture et à la transformation des matières premières en produits finis », a indiqué Leila Ndiaye.

Originaire de la Côte d'Ivoire, Leila Ndiaye possède plus de vingt ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des politiques au niveau des gouvernements africains et du secteur privé. Elle se dit profondément passionnée pour résoudre les problèmes clés de développement en Afrique, en exploitant le pouvoir du secteur privé pour créer des emplois.

Yvette Reine Nzaba



Blandine Malila recevant le trophée des mains de la directrice de l'IGD, en lieu et place de la première dame du Congo

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

BRAZZAVILLE LE
2 OCT. 2019

Seminaire Prospective

OBJECTIF CROISSANCE

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

09H A 13H00

SÉMINAIRE PROSPECTIVE

ENTRÉE SÉMINAIRE : 50 000 FCFA

14H A 18H00 : FORMATIONS :

PROSPECTIVE - INNOVATION - BIG DATA
LES MODÈLES ÉCONOMIQUES
DIGITAL BANKING - MARKETING DIGITAL

TARIF FORMATIONS : 50 000 FCFA

18H30 - COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE

RÉSERVATIONS :

info@afrikancampus.com

+242 05 536 6979 / +242 06 844 5867

+242 06 56 74 467

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)

www.afrikancampus.com

designbyevie.com

FRANCE

Dernier hommage à Jacques Chirac en présence de nombreux dirigeants étrangers

La France a adressé, lundi, un ultime adieu à son ancien président, inhumé dans la plus stricte intimité après avoir reçu un hommage solennel en présence de quelque quatre-vingts personnalités étrangères, dont Denis Sassou N'Gusso du Congo et Vladimir Poutine de Russie.

Après un week-end marqué par un flot continu d'anonymes venus signer des livres d'or à l'Élysée ou se recueillir devant la dépouille de Jacques Chirac, décédé le 26 septembre à l'âge de 86 ans, une cérémonie familiale privée s'est tenue aux Invalides, le 30 septembre, en début de matinée en présence de Bernadette Chirac, son épouse, très affaiblie. La cérémonie a été suivie par des honneurs funèbres militaires rendus par le chef de l'État français, Emmanuel Macron, puis le cercueil de l'ancien président, porté par la garde républicaine, a quitté la cour au son de la marche funèbre de Chopin pour rejoindre l'église Saint-Sulpice.

Drapé de bleu-blanc-rouge, le cercueil de Jacques Chirac a remonté la nef de l'église parisienne, sous les yeux de près de deux mille invités tandis qu'à l'entrée, la foule massée sur le parvis applaudissait l'entrée du corps dans l'église. Le deuxième plus grand édifice religieux de la capitale française, derrière la cathédrale Notre-Dame, toujours fermée au public après l'incendie qui l'a ravagée le 15 avril, était comble, avec quatre-vingts personnalités étrangères, chefs d'État et de gou-



Après l'hommage solennel, Jacques Chirac a été inhumé dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse, au cœur de cette Ville de Paris dont il a été le maire de 1977 à 1995 (Philippe Lopez/AFP)

vernement, anciens dirigeants et membres de familles royales.

Outre le président russe, Vladimir Poutine, ses homologues congolais, Denis Sassou N'Gusso; italien, Sergio Mattarella; géorgien, Salomé Zourabichvili; et les Premiers ministres libanais, Saad Hariri; et hongrois, Viktor Orban; ainsi que le roi Abdallah de Jordanie et

l'émir du Qatar, Tamim Bin Hamad Al-Thani, étaient présents à la cérémonie. Notons que le chef d'État congolais était accompagné de la première dame, Antoinette Sassou N'Gusso; du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso; et du ministre des Sports et de l'éducation physique,

Hugues Ngouélondélé.

Ont assisté également à la cérémonie les anciens présidents américain Bill Clinton et afghan Hamid Karzaï; l'ancien chancelier allemand, Gerhard Schröder; l'ancien président du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero; et l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf.

L'Europe était, pour sa part, représentée par le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et la Grande-Bretagne par le prince Edward, comte de Wessex, et fils de la reine Elisabeth d'Angleterre. Souffrant, le roi du Maroc, Mohammed VI, avait mandaté son fils, le prince Moulay El Hassan.

Côté français, le service solennel s'est déroulé en présence des anciens présidents François Hollande, Nicolas Sarkozy et Valéry Giscard d'Estaing.

Toute la classe politique française, à quelques exceptions près, était venue à Saint Sulpice honorer Jacques Chirac, qui fut locataire de l'Élysée pendant douze ans (1995-2007), deux fois Premier ministre et trois fois maire de Paris, avant d'être inhumé dans l'intimité au cimetière du Montparnasse aux côtés de sa fille Laurence, décédée en 2016.

La plupart des quelque quatre-vingts personnalités étrangères - à l'exception notamment de Vladimir Poutine - se sont ensuite retrouvées pour un déjeuner à l'Élysée autour du chef de l'État français.

La rédaction avec AFP

INTERVIEW.

Rodolphe Adada : « Il s'était créé une relation très personnelle entre les présidents Sassou et Chirac »

À l'occasion de la venue du président congolais à Paris pour les obsèques du président Chirac, l'ambassadeur du Congo en France évoque, dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, l'amitié et la relation particulières qu'ont eues les deux chefs d'État.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En tant que ministre des Affaires étrangères, vous avez été le témoin de la relation privilégiée entre les deux présidents...

Rodolphe Adada (R.A.) : Il faut être modeste. En effet, j'ai été ministre des Affaires étrangères du Congo pendant la présidence de Jacques Chirac et, à ce titre, j'ai accompagné le président Denis Sassou N'Gusso dans les différents contacts qu'il a pu avoir avec le président français, dans le cadre de la coopération et du travail international. Je n'étais, en quelque sorte, qu'un accompagnateur.

Le président Sassou a été très affecté par la disparition de son ami. Au-delà des relations entre deux chefs d'État qui représentent chacun leur pays avec leurs intérêts respectifs, il s'était créé une relation très personnelle entre le président

Sassou et le président Chirac, y compris au niveau de l'intimité familiale et, d'ailleurs, dès l'annonce de la disparition du président Chirac, le président Sassou a tout de suite annoncé qu'il viendrait aux obsèques.

L.D.B. : Que retenir-vous de ces rencontres avec l'ancien président français ?

R.A. : Beaucoup a été dit et tout est vrai dans ce que la presse a rapporté sur le président Chirac. C'était un homme chaleureux qui vous mettait à l'aise, vous permettait de vous exprimer. Vous pouviez exposer tranquillement le problème qui vous amenait à le rencontrer et à ce niveau-là, c'est une très grande qualité.

Cette relation particulière entre le Congo et la France a aussi été nouée par celui qui était à ma place ici, l'ambassadeur Henri Lopes, alors



Premier ministre à l'époque où Jacques Chirac lui-même occupait ce poste en France. Des orientations ont été prises qu'il faut maintenant consolider, poursuivre, parce que les États continuent même si les hommes, malheureusement, passent.

L.D.B. : Vous parlez de la continuité de l'État. Que peut-on dire de l'après Chirac ?

R.A. : Nous parlons à un moment où, il y a quelques semaines à peine, le président Denis Sassou N'Gusso était à Paris dans le cadre d'une visite bilatérale où il a pu rencontrer longuement le président Emmanuel Macron. C'est dans cette continuité des affaires d'État et je pense que, ma foi, cette relation spéciale continue d'être nourrie.

Interview à suivre également sur Adiac TV www.adiac.tv

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

PROGRAMME DES OBSEQUES DE Mme Emilie Gambou, née Mossibi



Jacques Gambou (directeur de cabinet du ministre des Sports), les enfants et petits-enfants Gambou, Pierre Okouo, Daniel Jonas Akiana, Rigobert Mban Loumpelet, Nestor Eta Okouo et tous les descendants d'Okouo Ngaa Ndzien, informent les amis et connaissances du programme des obsèques de leur épouse, mère et grand-mère, qui auront lieu le jeudi 3 octobre 2019.

9h : levée de corps et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville
10h : recueillement au domicile familial, sis rue Voula numéro 215, quartier Plateau Batignolle
12h : départ pour l'église Jésus Ressuscite au Plateau des 15 ans
14h : départ pour le cimetière privé Bouka
16h : retour et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE



Mibelle Okollo Olyba (agent des Dépêches de Brazzaville), les familles Niombella et Ngala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et fille, Mireille Niombella, survenu le 27 septembre 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Mayombe n° 12, Talangai (arrêt de bus kimban-guiste).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Sandrine Atipo, Véronique Adouki, agents Télé congo; le colonel Mvoula Imono Mbani Alaska; les familles Adouki et Mvoula Imono annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille Divine Marie Véronique Mvoula survenu le mercredi 18 septembre 2019 au CHU de Brazzaville. Le deuil se tient au n°237 de la rue Bandzas, vers chez le général Ndengue. Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit :



Mardi 1er octobre

-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
 -10h00 : recueillement au domicile familial ;
 -11h00 : messe en l'église Sainte-Marie de Ouenzé ;
 -13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
 -16h00 : fin de la cérémonie.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA VEUVE OKOGNA NÉE LUCIENNE OKOMBI

La famille Okogna informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de la veuve Okogna née Lucienne Okombi, décédée le 21 septembre, à Brazzaville, se présente de la manière suivante :

Date : mercredi 2 octobre 2019

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h-11h30 : exposition de la dépouille au domicile familial, sis au n° 117 rue Abala, avenue Manhattan, Talangai ;
12h-13h30 : messe de requiem en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangai ;
14h : départ pour le cimetière privé Bouka Vip ;
16h00 : retour au domicile familial.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un défi majeur à relever

De retour de New York où il a pris part au sommet Action climat, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a animé, le 27 septembre à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué les engagements pris par la République du Congo lors de ces assises.

Dans le secteur agricole considéré comme le premier facteur de déforestation, le Congo a pris des mesures pour développer les plantations de cultures industrielles en zones de savane plutôt qu'en forêt, afin de réduire la déforestation. Il entend aussi développer, dans ces zones, les cultures de palmier à huile, de cacaoyer, de cafié, d'anacardier, a déclaré le ministre d'Etat, Henri Djombo.

Des engagements, a-t-il fait savoir, ont été pris pour la production d'huile de palme à travers la signature du mémorandum avec l'Alliance pour les forêts tropicales, dans le cadre de l'Initiative pour la production durable d'huile de palme (TFA/APOI). Un arrêté interministériel, a dit le ministre, a été pris pour pratiquer la culture du palmier à huile en zones de savane aux fins de la production de palme éco-responsable.

Parmi les engagements annoncés par le ministre d'Etat, figure, entre autres, la lettre d'intention portant sur le plan d'investissement de la straté-

gie nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (Redd+), signé à Paris, en France, par le président Denis Sassou Nguesso.

Henri Djombo a cependant indiqué que toutes les résolutions mettant en place les mécanismes de financement du climat n'ont pas encore porté suffisamment des fruits dans les pays en voie de développement. « Ces initiatives internationales de financement de climat vont très lentement

mais, depuis que nous y pensons, il est question aux niveaux régional, continental, sous-régional et national d'innover et de créer des mécanismes appropriés pour financer notre environnement et lutter contre le changement climatique », a-t-il dit.

« Les efforts du Bassin du Congo moins encouragés »

Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche s'est indigné d'une certaine indifférence des systèmes ou mécanismes financiers à l'égard du

continent africain.

Pour la lutte contre la déforestation avec le mécanisme comme Redd+, Henri Djombo a signifié: « Il y a des pays qui ont accès à des financements faciles même quand ils ne sont pas les modèles en matière de gestion durable de forêts. Les efforts accomplis dans le Bassin du Congo à partir de la politique de notre pays sont connus mais, ils ne sont pas récompensés. Le Bassin du Congo comme initiative est certainement celle qui reçoit le moins de transfert financier dans le cadre de la préservation de l'environnement par rapport à d'autres bassins comme ceux de l'Amazonie, d'Asie du sud-est », a-t-il regretté.

Concernant la pêche illicite, non déclarée et non règlementée, le ministre d'Etat a fait savoir que la République du Congo a entrepris la révision de la loi sur la pêche maritime en vue d'assurer une meilleure gestion du secteur. Pour lutter contre la diminution constatée de la res-

source, a-t-il laissé entendre, le Congo développe des alternatives à travers l'aquaculture et la pisciculture pour l'approvisionnement en produits halieutiques.

Par ailleurs, la destruction des sols du fait de l'utilisation des engrais et de la mécanisation peuvent entraîner l'érosion et la fragilisation des couches protectrices avec pour conséquence des émissions de gaz à effet de serre. « Nos sols sont encore protégés et des précautions sont prises notamment pour encourager la production et l'utilisation des bio-fertilisants dans les grandes exploitations agricoles », a rassuré Henri Djombo.

Dans les perspectives d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris, le ministre d'Etat a fait savoir qu'il est impérieux d'accompagner les efforts des pays du Bassin du Congo dans la gestion durable des écosystèmes particulièrement sensibles comme les forêts, les tourbières et les mangroves.

Rosalie Bindika

« Il y a des pays qui ont accès à des financements faciles même quand ils ne sont pas les modèles en matière de gestion durable de forêts. Les efforts accomplis dans le Bassin du Congo à partir de la politique de notre pays sont connus mais, ils ne sont pas récompensés. Le Bassin du Congo comme initiative est certainement celle qui reçoit le moins de transfert financier dans le cadre de la préservation de l'environnement par rapport à d'autres bassins comme ceux de l'Amazonie, d'Asie du sud-est »

JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

Les cardiologues congolais réitèrent l'importance de l'activité physique et sportive

La Société de cardiologie du Congo (Socarco) a organisé, le 28 septembre à Brazzaville, une journée scientifique pour célébrer l'événement, sous l'angle préventif des maladies cardiovasculaires.

Tenue sur le thème « Maladies cardiovasculaires », l'initiative scientifique a été enrichie de plus de quarante-sept communications réparties en sept sessions. Les orateurs ont souligné l'importance de l'activité physique et sportive dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, favorisées par l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité et le manque d'exercice. Ces maladies tuent plusieurs personnes chaque année.

Ainsi donc, l'activité physique et sportive est à pratiquer au moins trois fois dans la semaine. Les cardiologues l'estiment à une demi-heure par séance afin de s'ap-



procher de l'idéal qui serait d'une heure, comprenant échauffements, exercices physiques et récupéra-

tion. Outre l'activité sportive, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet a suggéré : « la mise en place de l'assurance maladie et la disponibilité des médicaments génériques qui pourraient être efficaces à la lutte contre les maladies cardiovasculaires ».

La journée scientifique a permis également aux orateurs de formuler des recommandations, de faire la description des symptômes, d'expliquer les traitements, de commenter les diagrammes, courbes et histogrammes actualisés ainsi que les statistiques de

différentes pathologies cardiovasculaires. « Parmi les causes de mortalité, il y a les cancers, et juste avant, ce sont les maladies cardiovasculaires. Dans notre pays, l'hypertension artérielle occupe une place importante. Il est important de rappeler à la population certaines mesures pour prévenir ces maladies dont la pratique de l'activité physique pendant au moins trente minutes chaque jour pour contribuer à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral », a-t-on signifié.

En dehors de l'activité sportive, il y a également les gestes qui peuvent sauver contre les maladies cardiovasculaires : mesurer sa pression artérielle, dépister le diabète ou une dyslipidémie, ne pas fumer, contrôler la prise de poids, avoir une activité physique régulière et une alimentation équilibrée, « Le sport devrait être un acte médical qu'on devrait inscrire sur ordonnance comme cela se passe sous d'autres cieux depuis des décennies », a conclu un des intervenants, le Dr Kouala.

Fortuné Ibara

« Parmi les causes de mortalité, il y a les cancers, et juste avant, ce sont les maladies cardiovasculaires.

Dans notre pays, l'hypertension artérielle occupe une place importante. Il est important de rappeler à la population certaines mesures pour prévenir ces maladies dont la pratique de l'activité physique pendant au moins trente minutes chaque jour pour contribuer à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral »

MINOTERIE NATIONALE ET INDUSTRIE DU SUCRE

Trois maux rongent les deux secteurs

La concurrence déloyale, la contrebande et la corruption sont les fléaux qui gangrènent les deux domaines, ne résistant que grâce à des mesures de limitation et d'interdiction de l'importation de la farine et du sucre blanc sur le territoire national.

Un arrêté du ministère du Commerce extérieur daté du 30 avril 2018 suspendait, pour une durée de six mois, l'importation du sucre blanc et de la farine de froment dans la partie ouest de la République démocratique du Congo. Une dérogation spéciale pour toute importation initiée avant la signature de l'arrêté allait être accordée. Dernièrement, ce texte a évoqué lors d'une réunion d'évaluation du ministère du Commerce extérieur avec les cimentiers, les autres bénéficiaires de la mesure.

Le week-end dernier, c'était au tour de la minoterie nationale et de l'industrie du sucre

d'échanger avec le ministre de l'Economie nationale, Acacia Bandula. Concernés par l'arrêté, les représentants des deux secteurs ont parlé des effets encourageants de cette mesure de protection. Déjà, en mai 2018, le gouvernement de la République avait commencé par limiter l'importation de la farine et du sucre. Mais plus d'une année après la réduction et la suspension pure et simple de l'importation des deux produits, le bilan reste mitigé à cause de l'absence d'une application rigoureuse de la loi, alors que la décision est qualifiée de salvatrice par les opérateurs concernés.

Les prochains défis à relever

sont plus importants pour ramener effectivement la quiétude dans les deux secteurs. Pour arriver à évaluer l'ampleur des actions futures, Acacia Bandula a rencontré la première minoterie du pays, en l'occurrence la Minoterie de Matadi gérée actuellement par des sujets américains. La délégation a plaidé fermement pour une lutte plus accrue contre la fraude et la contrebande, des fléaux qui annihilent tout effort de relance de l'activité de production. Des engagements plus fermes du gouvernement central sont attendus pour épargner les opérateurs d'une faillite programmée.

Laurent Essolomwa

GOUVERNEMENT

Les ministres soumis à la déclaration de leurs avoirs

La date butoir étant fixée au 6 octobre conformément à la Constitution, les membres de l'exécutif national sont donc appelés à se plier à l'exigence légale.

Les membres du gouvernement sont astreints à déposer, sans délai, la déclaration de leurs biens auprès de la Cour constitutionnelle. Cette obligation constitutionnelle leur a été rappelée lors du Conseil des ministres du 27 septembre par le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba. Cette déclaration du patrimoine des ministres fait partie, depuis quelques années, d'un rituel auquel tout gouvernement ne peut déroger. Librement et sans contrainte, ils s'y emploient pour être en phase avec la Constitution, en son article 99 qui stipule : « Avant leur entrée en fonction et à l'expiration de celle-ci, le président de la République et les membres du gouvernement sont tenus de déposer devant la Cour constitutionnelle, la déclaration écrite de leur patrimoine familial, énumérant leurs biens meubles, y compris actions, parts sociales, obligations, autres valeurs, comptes en banque, leurs biens immeubles, y compris terrains non bâtis, forêts, plantations et terres agricoles, mines et tous autres immeubles, avec indication des titres pertinents ».

S'ils ne se conforment pas à cette loi endéans les trente jours de leur entrée en fonction, les ministres entrants seraient réputés démissionnaires. Pour le chef du gouvernement, ce geste marque un pas dans la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

Alain Diasso

PROVINCE DU KONGO

Guy Mikulu Pombo saisi du dossier d'adduction d'eau potable à Mbasa-Mboma

Le nouveau ministre du Développement rural promet d'effectuer une descente sur place en vue de faire un état des lieux pouvant lui permettre de décider des actions à mener.

Le ministre du Développement rural a reçu, le 27 septembre, une délégation de l'Association des anciens élèves du collège Notre-Dame-de-Mbansa-Mboma (Assacom), reçue auparavant par son directeur de cabinet.

Au cours des échanges, il s'est dégagé que l'actuel ministre ne dispose d'aucune information relative au dossier lié à l'adduction en eau potable du plateau de Mbansa-Mboma, celui-ci n'ayant pas été inscrit dans la remise et reprise avec le cabinet sortant. La délégation de l'Assacom, conduite par son président, Jefferson Makengo, a eu l'opportunité de faire la genèse du projet ainsi que tous les enjeux et effets collatéraux y afférents à Guy Mikulu Pombo. « Nous avons fait l'état des lieux du projet et tous les désagréments encourus dans son exécution jusqu'à l'arrêt des travaux depuis le mois passé », a expliqué le président de l'Assacom aux membres de l'association qu'il préside.

Le ministre veut palper du doigt les réalités du projet

De son côté, le nouveau ministre du Développement rural, qui a eu tous les documents afférents à ce projet de la part de l'Assacom, se veut prudent avant de prendre une décision sur ce dossier. Il a promis de solliciter du Premier ministre une descente sur place en vue de faire un état des lieux pouvant lui permettre de décider



Le ministre Guy Mikulu échangeant avec la délégation de l'Assacom

conséquemment. Cette visite du site, a indiqué Guy Mikulu Pombo, lui permettra de dégager des pistes de solution à l'issue d'un audit technique et financier du dossier. « On a fait le tour du projet pour savoir de quoi il s'agit. Je dois effectuer une visite sur le terrain et savoir quels sont les besoins de la population de Mbansa-Mboma », a-t-il laissé entendre.

Le ministre a admis avoir vu les photos sur ce projet, indiquant qu'il faudra également tabler sur l'aspect traitement d'eau, qui manquait dans ce qui se faisait avant et ce qui a été amorcé par son prédécesseur.

« Ma descente sur le terrain permettra de faire un état des lieux et voir les solutions techniques à proposer pour avoir de l'eau potable. C'est cet état des lieux qui permettra de savoir ce qu'il faut faire : améliorer ce qui a été fait ou le refaire, en prenant en compte l'aspect traitement de l'eau, parce que l'on veut de l'eau potable, par rapport au système existant », a-t-il fait savoir.

La délégation de l'Assacom auprès du ministre du Développement rural entre dans le cadre du plaidoyer mené pour ce projet d'adduction d'eau potable dans ce plateau du Kongo

central. Il y a deux ans, en effet, cette association avait initié ce projet pour l'ensemble du plateau. Mais, le ministre Justin Bitakwira, qui l'avait relayé, ne l'avait pas terminé; ce qui a conduit à des discordances de compréhension et d'approche avec l'Assacom. Cette association reprochait au ministre le fait de travailler juste pour pomper de l'eau de la rivière pour les élèves alors qu'en initiant ce projet, elle envisageait de donner de l'eau potable à tout le plateau.

Notant que ce qui avait été fait sur le terrain ne correspondait pas aux sommes déboursées par le Trésor public, l'Assacom

demandait notamment un audit technique et financier, en plus du blocage du reliquat de l'argent alloué à ce projet qui n'avait pas encore été libéré par le Trésor public.

L'ex-ministre en charge du Développement rural avait même été accusé d'avoir détourné l'argent destiné à ce projet, malgré le fait qu'il l'avait surfacturé, en quadruplant son coût, par rapport à une société coréenne contactée pour réaliser le même projet. Précisons que le président de l'Assacom avait été convoqué au Conseil national de sécurité où il a été entendu, les 25 et 26 septembre, sur ce dossier.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Bruxelles fait de Kinshasa sa priorité

Profitant de la double célébration des fêtes de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région wallonne en sa résidence, le 27 septembre, la déléguée générale Wallonie-Bruxelles, Kathryn Brahy, a annoncé le vœu de la Belgique de renouer « de véritables partenariats respectueux des demandes » de la République démocratique du Congo (RDC) et « qui doivent produire du concret et une plus-value pour la population congolaise ».

Face à plusieurs invités, notamment des personnalités politiques locales et des diplomates étrangers, Kathryn Brahy s'est réjouie des relations désormais au beau fixe entre Kinshasa et Bruxelles. « Après la belle visite du président de la République (du Congo, Ndlr) en Belgique la semaine dernière, on est bien reparti chers amis ! », a-t-elle dit. « De belles et nouvelles perspectives s'ouvrent devant nous au bénéfice des populations congolaise et belge », s'est-elle convaincue.

« Nous voyons de belles convergences entre vos quinze piliers et nos objectifs d'une meilleure redistribution des richesses, de lutte contre les inégalités, de paix, de développement du social, de l'économie, du culturel, de promotion des droits des femmes, de défense des libertés fondamentales et de soutien face au réchauffement climatique », a ajouté la déléguée générale Wallonie-Bruxelles.

En termes de partenariat, Kathryn Brahy a de manière concrète fait savoir que 2020 s'annonce comme une année de relance. A cet effet, il est prévu notamment « la signature d'un nouveau programme de travail en commission mixte,



Une vue des invités lors de l'exécution des hymnes nationaux

la venue de mutuelles pour accompagner la mise en place d'une véritable couverture santé et une mission économique d'entrepreneurs motivés ». D'autre part, a-t-elle signifié, la Belgique a fait part de sa « disponibilité dans les secteurs de l'agriculture, pisciculture, eau, électricité, aide à la jeunesse, médias, etc. ». Ce, en misant sur le précieux concours de « l'agence de coopération de Wallonie-Bruxelles l'Apefe, avec l'Agence Wallonne à l'Exportation », auxquelles se joignent uni-

versités et entreprises. Tous censés œuvrer « en bonne coordination avec tous les partenaires congolais et tous les acteurs », a indiqué l'hôte de la soirée. En dernier ressort, elle a évoqué l'inéluctable « appui à la décentralisation pour une amélioration des conditions de vie des Congolaises et des Congolais ».

Soirée conviviale et festive

Résolue à ne parler que de « ce qui réjouit » les deux nations amies, Kathryn Brahy s'est ex-

mée en faveur de l'allocution de Félix Tshisekedi à l'ONU, le 26 septembre, la qualifiant de percutive. Elle a estimé que la RDC se fait entendre et est de plus en plus écoutée.

La déléguée générale Wallonie-Bruxelles a salué la proclamation des quinze piliers du gouvernement national et le fait que les vingt-six gouvernements provinciaux, soient « quasiment tous en ordre de marche ». En parallèle, elle a mis en exergue, d'un ton ravi, les derniers événements politiques

marquants de son pays, avec la mise en place des gouvernements wallons, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles après les élections.

La soirée a fait place à des moments de réjouissance agrémentés par des airs de rumba, à la suite du mot de circonstance. La convivialité du moment, où frites et gaufres liégeoises n'ont pas manqué, a surtout tenu à l'interprétation de divers tubes de différentes époques de cette musique, une marque de fabrique congolaise. Belle façon pour l'hôte belge de rappeler son grand militantisme autour de la mobilisation pour inscrire la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Action menée de bonne guerre avec l'Institut national des arts (INA) à laquelle le pôle Eunic-RDC, l'Union européenne et l'Unesco accordent leur soutien mais jouit aussi de celui d'autres partenaires locaux. Rappelons que l'INA, partenaire de tous les temps de la Délégation Wallonie-Bruxelles, a du reste été mis en vedette en plein milieu du discours avec l'interprétation acclamée de son orchestre des hymnes nationaux congolais et belge.

Nioni Masela

VILLE DE KINSHASA

L'Asadho réclame la réhabilitation des bourgmestres de Lemba, Barumbu et Bumbu

L'organisation non gouvernementale estime que les trois autorités municipales, nommées par ordonnance présidentielle du 24 septembre 2008 portant le numéro 08/057, ont été abusivement suspendues en 2012 par l'ancien gouverneur, André Kimbuta Yango.

L'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) invite le nouveau gouverneur de la ville de Kinshasa à réhabiliter dans leurs droits et fonctions les bourgmestres « suspendus illégalement depuis 2012 ». Selon elle, l'autorité urbaine de l'époque leur avait reproché une léthargie en matière d'assainissement dans leurs communes respectives, « sans qu'aucun dossier disciplinaire ne soit ouvert à leur charge ».

Dans un communiqué signé le 28 septembre par son président, Me Jean-Claude Katende, l'association précise. « Après les avoir suspendus, il a, sans en avoir la compétence, illégalement nommé d'autres personnes en leurs lieu et place, en violation de l'article 56 de la loi n°8/016 du 7 octobre 2008 relative aux entités territoriales décentralisées et de l'article 126 du décret-loi n°082 du 2 juillet 1998 portant le statut des autorités en charge de l'administration des circonscriptions territoriales ».

Des prérogatives reconnues au chef de l'Etat et au ministre de l'Intérieur

Pour l'Asadho, en effet, d'après les

dispositions énumérées ci-haut, seul le président de la République a le pouvoir de nommer, de relever et, le cas échéant, de révoquer de leurs fonctions, les bourgmestres et bourgmestres adjoints, parce que nommés par ordonnance présidentielle. S'agissant de la suspension, fait-elle savoir, c'est le ministre en charge des Affaires intérieures qui en a compétence, par voie d'arrêté motivé. Elle fait ici référence à l'article 7 du décret-loi n° 082 du 2 juillet 1998 portant statut des autorités chargées de l'administration des circonscriptions territoriales. « L'Asadho relève qu'aucune nomination de bourgmestres dans les communes précitées ne pouvait être faite ni envisagée en l'absence d'une ordonnance présidentielle portant révocation de bourgmestres abusivement suspendus conformément au principe administratif de l'acte contraire », a-t-elle indiqué.

Cette association demande ainsi au président de la République d'instruire le gouverneur de la ville de Kinshasa pour réhabiliter les bourgmestres concernés et leurs adjoints, en attendant les élections municipales et locales.

Lucien Dianzenza

GESTION DES FORÊTS TROPICALES

La CNCEIB loue la position défendue par la RDC à l'ONU

La structure se réjouit du fait que le pays, par la voix de son président, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, a rappelé aux membres des Nations unies que ses forêts jouent un rôle important dans la régulation du climat à l'échelle planétaire, et qu'environ 1,6 milliard des personnes dans le monde, soit plus de 20% de la population mondiale, dépendent d'elles et des services écosystémiques qu'elles fournissent.

La Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois (CNCEIB) a tenu, le 25 septembre, sa session extraordinaire inter organes. Elle a examiné les engagements de mise en œuvre des activités du programme 2019 ; les activités à réaliser pour le dernier trimestre, dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière en République démocratique du Congo (RDC); et analysé le rapport de la mission du monitoring sur l'exploitation du bois dans la réserve de biosphère de Luki.

La CNCEIB a profité de cette rencontre pour analyser également l'adresse du chef de l'Etat, lors de la réunion sur l'Alliance pour les forêts tropicales, tenue le 23 septembre à New York, aux Etats-Unis. Elle a apprécié « à sa juste valeur, la prise de position » du président congolais, qui a rappelé notamment que les forêts de la RDC jouent un rôle important dans la régulation du climat à l'échelle planétaire, car disposant du complexe des tourbières tropicales les plus étendues de la planète, et qu'environ 1,6 milliard des

personnes dans le monde, soit plus de 20% de la population mondiale, dépendent des forêts et des services écosystémiques qu'elles fournissent. Pour le cas de la RDC elle-même, environ 90% des ménages dépendent du bois-énergie pour leurs besoins domestiques.

Ce qui constitue, selon cette structure, une menace pour la stabilisation du climat à l'échelle planétaire.

Face à cette menace, la CNCEIB a indiqué que la RDC, à l'instar d'autres Etats, a pris quelques initiatives au niveau national, dans le cadre de la réalisation de la transition énergétique en accélérant le développement et la promotion des énergies propres et renouvelables. Elle a cité, entre autres, le programme Jardins scolaires pour un milliard d'arbres d'ici à 2023 ; la sensibilisation de la jeunesse au respect de l'environnement ; la formation des cadres universitaires pour la gestion responsable de l'environnement ; la mise en place d'une charte nationale de l'environnement et du développement durable .

Des initiatives qu'elle a saluées,

tout en recommandant expressément au gouvernement de la République de relancer, dans le meilleur délai, le processus d'élaboration de la politique forestière nationale et la révision du code forestier de 2002. Ce qui permettra, d'après la CNCEIB, de prendre en compte et de formuler des orientations stratégiques sur l'ensemble des thématiques s'inscrivant dans une perspective de gestion durable des ressources forestières et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015.

Elle exhorte également le pays à s'engager, avec des signaux forts, dans la lutte contre la corruption et la fraude dans le secteur forestier, afin d'endiguer l'exploitation illégale du bois d'œuvre et l'exportation des produits issus d'espèces protégées en vue d'améliorer la gouvernance forestière.

La CNCEIB suggère aussi l'élaboration d'un agenda de travail pour la rédaction de la charte nationale de l'environnement et du développement durable, avec l'implication de toutes les parties prenantes.

L.D.

FOOT - AMICAL

Vingt-six Léopards convoqués contre les Fennecs d'Algérie

Pour sa première sortie avec la sélection nationale A, Christian N'sengi Biembe a présenté une liste de vingt-six joueurs pour affronter l'Algérie, le 10 octobre, à Blida. L'expérimenté Dieumerci Mbokaniet Neeskens Kebano font partie du groupe, tout comme Assombalanga, Mputu, etc.

Le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo a rendu publique, le 25 septembre à Kinshasa, sa liste des joueurs convoqués pour affronter l'Algérie, championne d'Afrique en titre. La rencontre amicale, sollicitée par la Fédération algérienne de football, se jouera dans le cadre de la journée Fifa. Juste après, le 14 octobre, les Léopards s'opposeront aux Éléphants de la Côte d'Ivoire à Paris, en France. La suite du programme de la sélection congolaise de football prévoit un déplacement en Belgique pour quelques jours de stage. Parmi les vingt-six joueurs appelés, on note le retour de Dieumerci Mbokani qui effectue un début de saison géant avec Antwerp en Belgique. Neeskens Kebano de Fulham, en D2 anglaise, retrouve aussi la sélection, ainsi que le gardien de but Parfait Mandanda.

Les joueurs convoqués

Les gardiens de but sont Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique), Antony Mossi (Chiasso/Suisse) et Jackson Lunanga (V.Club). Les



Les Léopards lors d'une séance d'entraînement (photo d'archives Leopardsfoot.com)

défenseurs: Jordan Botaka (St Trond/Belgique), Jordan Okoki (Ludogorest/Bulgarie), Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie), Wilfried Moke (Ankaragücü/Turquie), Kevin Mondeko (Mazembe), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Chancel

Mbemba (Porto FC/Portugal), Ava Dongo (V.Club), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre) et Glody Ngonda Muzinga (Dijon/France).

Les milieux de terrain appelés sont Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Edo

Kayembe (Anderlecht/Belgique), Merveille Bope (Standard de Liège/Belgique), Gianelli Imbula (Lecce/Italie), Samuel Moutousamy (Nantes/France), Gaël Kakuta (Amiens FC/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique) et Neeskens Kebano (Fulham/ D2 An-

gleterre). Enfin, les attaquants retenus sont Chadrac Akolo (Amiens/France), Yannick Bolasie (Sporting/Portugal), Dieumerci Mbokani (Antwerp/Belgique), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine) et Jackson Muleka (Mazembe).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Le FC Renaissance retrouve le championnat national

La suspension du club orange de Kinshasa a été levée, le 23 septembre, au terme d'une réunion entre le nouveau ministre des Sports, Amos Mbayo, la Fédération congolaise de football association (Fécoba) et l'Hôtel de ville de la capitale.

Le FC Renaissance avait été exclu du championnat national suite aux incidents survenus à la fin du match qui l'opposait à Sanga Balende, sanctionné par un but partout

« Nous savons tous que Renaissance est un grand club. Nous sommes conscients que l'arrivée de Renaissance a réveillé DCMP, V.Club et Mazembe, en donnant un goût au football congolais. Et aujourd'hui avec ces violences, vous avez mis vos dirigeants en difficulté parce qu'il fallait trouver une solution. Dieu a fait grâce, nous

nous sommes battus auprès des dirigeants de la Linafoot qui avaient sanctionné le club. La ville s'est impliquée, le ministre des Sports, la Fécoba y compris, la suspension vient d'être levée », a déclaré le nouveau patron des sports congolais, Amos Mbayo, s'adressant aux supporters du FC Renaissance du Congo au sortir de la réunion.

Aussi a-t-il annoncé une rencontre de sensibilisation avec les supporters renaiss, les invitant à bannir les actes de vandalisme. « Je veux demander au président du FC Renaissance

de me programmer une rencontre avec les supporters. Je veux discuter avec eux. Nous connaissons ce comportement dans notre sport, beaucoup d'infiltrés viennent semer le trouble au stade pour nuire au club. Il faut que les supporters deviennent vigilants pour arrêter toute personne malintentionnée dans les gradins. Nous voulons éradiquer la violence dans le sport », a-t-il conclu.

Pour rappel, le FC Renaissance du Congo avait été suspendu pour deux ans et relégué en deuxième division.

Il était sommé, en plus, de payer une amende de vingt-cinq mille dollars américains, après des incidents malheureux survenus lors du match contre Sa Majesté Sanga Balende à Mbuji-Mayi. On avait déploré d'importants dégâts matériels, plusieurs blessés et un mort. Même s'il y a eu levée de la suspension, le club a toutefois perdu le match contre Sanga Balende par forfait et devra payer l'amende infligée par la Ligue nationale de football.



Le FC Renaissance du Congo

CAF-C2

DCMP passe difficilement en seizièmes de finale bis

Battus à domicile, le 27 septembre, au terme du temps réglementaire du match retour, les Immaculés de Kinshasa ont toutefois obtenu leur ticket pour la suite de la compétition après l'épreuve des tirs au but.

C'est littéralement par le chas d'une aiguille que le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est passé en seizièmes de finale bis de la 17^e édition de la Coupe de la Confédération. Il attendu la séance des tirs au but pour décrocher le sésame face aux Soudanais d'El Khartoum El Watani. Après la victoire au match aller sur le terrain de l'adversaire par deux buts à un augurant une qualification quasi certaine, DCMP a, contre toute attente, perdu au match retour par le même score. Le club entraîné par le technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, a été douché dès la quatrième minute par El Watani, une réalisation d'Omar Musa. Titularisé pour ce match, le buteur vert et blanc Vinny Bongonga, annoncé en Chine mais pas parti, a égalisé pour les locaux à la 24^e mn. Mais bien plus entreprenants dans le jeu, les Soudanais ont inscrit le second but à l'heure de jeu par Dominique Aboyi sur une passe d'El Abdallah. Malgré des offensives dans le dernier quart d'heure de la partie, DCMP n'a pas pu revenir à la marque.

Il a donc fallu attendre la loterie des tirs au but pour enfin conjurer le sort qui a lié le club pendant ces dernières années ; les Immaculés n'arrivaient pas à accéder à la phase des groupes d'une compétition africaine interclubs. Et ils ne sont pas encore qualifiés car ils attendent un match de barrage contre un club qui sera éliminé de la Ligue des champions et reversé à la C2 africaine. Les seizièmes de finale bis, c'est le dernier virage avant de goûter à la phase des groupes. La tâche est encore ardue pour les Immaculés qui n'ont pas rendu une bonne copie contre El Watani, s'étant qualifiés in-extremis, sans vraiment convaincre.

M.E.

M.E.

JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

Des séances de sensibilisation organisées dans les marchés

Les activités ont été initiées à Pointe-Noire par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), dans le cadre de la célébration de l'événement, le 26 septembre, sur le thème « C'est ta vie. C'est ta responsabilité ».

Les membres et volontaires de l'ACBEF ont mis à profit la journée pour sensibiliser la population en général et les jeunes en particulier aux différents modes de contraception afin d'éviter des grossesses précoces, non désirées et à risque.

Ainsi, au marché de la Liberté en face de l'église catholique Saint-Jean-Bosco, au Grand marché et au marché de l'OCH, les membres de l'ACBEF ont déployé des stands où ont été exposés les différents produits contraceptifs et les flyers délivrant des messages sur la contraception. Tour à tour, les visiteurs, tout âge confondu, ont été éduqués sur les méthodes contraceptives modernes par Espoir d'Almeda, du point focal Mouvement action des jeunes Pointe-Noire; Prince Poaty, volontaire de l'ACBEF; et les autres membres de cette association.

Les orateurs ont indiqué que l'utilisation régulière de la pilule, les injectables, l'implant, le stérilet, les spermicides, la pilule d'urgence et



les préservatifs masculins et féminins sont, entre autres, les diffé-

rents moyens de contraception. En expliquant leur usage et les

différents avantages, ils ont ajouté que ces produits et méthodes

évitent aux jeunes filles d'avoir des grossesses indésirées, permettent aux couples de planifier les naissances et d'avoir un enfant au moment voulu. Toutefois, ils ont exhorté les utilisatrices à consulter toujours une sage-femme au moment opportun pour avoir la bonne information. La contraception permet la prévention d'une grossesse. Certes, des pesanteurs culturelles, celles liées aux coutumes et aux principes religieux, subsistent encore mais force est de constater que d'année en année, la population prend conscience du risque de contracter des grosses indésirées, rapprochées ou à risque qui entraînent de nombreuses conséquences dans les familles, a dit Klément Mvembé, coordonnateur de l'ACBEF à Pointe-Noire.

Signalons que cette association a vu le jour, il y a près de trente ans, et œuvre inlassablement pour l'amélioration de la santé sexuelle et de la reproduction en République du Congo.

Hervé Brice Mampouya

Une séance de sensibilisation de l'ACBEF au marché de Pointe-Noire/Adiac

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

L'édition 2019 met l'accent sur la transformation des déchets en ressources grâce aux technologies de pointe

L'événement sera célébré cette année, le 7 octobre, sur le thème « Architecture...logements pour tous ».

Chaque année depuis 1985, la communauté internationale célèbre, le premier lundi d'octobre, la Journée mondiale de l'habitat au travers d'un thème de réflexion pour attirer l'attention des professionnels et du public sur les problématiques de développement concernant les villes, en particulier, et l'habitat humain, en général. L'objectif principal cette année est de promouvoir la contribution des technologies de pointe à la gestion durable des déchets afin de réaliser l'Objectif de développement durable (ODD) n°11 des Nations unies et parvenir à des villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Au-delà des déchets solides, cela inclut tous les déchets produits par l'activité humaine (solides, liquides, domestiques, industriels et commerciaux) qui continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le climat, la santé publique et l'environnement.

En effet, les technologies ont un potentiel considérable car elles peuvent améliorer les conditions de vie et de travail des individus mais aussi accélérer de manière signifi-

cative les efforts menés en vue d'atteindre les ODD et de lutter contre les effets des changements climatiques. Les technologies de pointe, telles que l'automatisation, la robotique, les véhicules électriques, les technologies liées aux énergies renouvelables, la biotechnologie ou l'intelligence artificielle peuvent transformer la sphère sociale, l'économie et l'environnement, indique-t-on. Elles peuvent aussi offrir des solutions adaptées, novatrices, moins coûteuses, plus rapides et faciles à mettre en oeuvre au quotidien, notamment en matière de gestion des déchets.

Donner à l'architecte congolais la place qui lui revient

Interrogé sur la portée de cette journée et surtout l'importance de l'architecture, un citoyen de la ville de Pointe-Noire a indiqué: « L'architecture est l'art de concevoir et de construire des édifices en respectant des règles en y incluant les aspects sociaux et environnementaux. Nous nous demandons, si la construction de nos maisons

et d'autres édifices qui jonchent les artères de nos villes fait toujours intervenir des architectes congolais que nous avons ».

Un autre, architecte de son état, a déploré la marginalisation dont ils sont victimes, invitant l'Ordre des architectes du Congo à se saisir de telles occasions pour mieux faire connaître leur métier et plaider pour la valorisation de l'expertise locale. « C'est un grand moment de faire connaître à l'opinion internationale les contours réels de l'art architectural, car on ne peut bâtir et construire une ville sans l'architecte. Ainsi donc au Congo, par exemple, l'Ordre des architectes est créé par la loi n° 013/92 du 29 avril 1992 et a pour but d'organiser et de promouvoir la profession et d'en contrôler l'exercice. L'Ordre devrait être donc auprès des institutions nationales comme le conseiller technique et esthétique concourant à améliorer la qualité du domaine bâti. Et la question que l'on se pose, est-ce que cela est vraiment respecté ? », s'est plaint cet architecte qui a requis l'anonymat.

Il a, en outre, soulevé la question de la place et du statut des architectes dans la Fonction publique, soutenant qu'ils n'ont aucun statut en tant que corps de métier car ils sont recrutés comme ingénieur des travaux publics. Ainsi donc pour lui, il serait souhaitable que toutes ces questions soient rapidement vues afin que l'architecte congolais retrouve sa véritable place, longtemps, négligée.

Faustin Akono

KOUILOU

Le conseil départemental s'engage à soutenir les prestataires de l'enseignement et de la santé

L'assemblée locale a pris l'engagement le 26 septembre, à Loango, par la voix de son président, Alexandre Mabilia, à l'occasion de la clôture des travaux de sa septième session ordinaire, ouverte le 17 septembre.

La rentrée scolaire qui pointe à l'horizon n'a pas laissé indifférents les conseillers départementaux du Kouilou, qui tiennent à son effectivité dans toutes les localités. Aussi le bureau exécutif a-t-il pris l'engagement d'encourager les enseignants bénévoles à être à leurs postes de travail dès le premier jour.

« Le conseil départemental du Kouilou, engagé aux côtés du gouvernement de la République, encourage tous les bénévoles et prestataires à être à leurs postes dès la rentrée des classes, le 1^{er} octobre 2019. Un fichier départemental des bénévoles et prestataires (2019-2020) sera dressé à l'issue du contrôle physique. Je prends l'engagement, au nom du bureau exécutif, de les accompagner par le versement de trois mois de primes forfaitaires. Il en est autant pour ceux de la santé, pour le compte des mois d'octobre, novembre et décembre 2019 », a assuré Alexandre Mabilia, clôturant les travaux.

La septième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental du Kouilou s'est appesantie, en effet, sur les questions d'éducation pour se doter d'un outil de planification offrant une vue réelle de ce que sera sa responsabilité au moment du transfert effectif des compétences en la matière; le programme sanitaire local visant la maîtrise, la planification et l'amélioration de l'offre de soins de santé de base à la population; le programme de désenclavement des localités du département; l'accès des habitants à l'eau potable.

C'est ainsi que les conseillers ont formulé quelques recommandations au bureau exécutif, notamment l'organisation d'un atelier sur les questions de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans le département avant chaque session budgétaire; la tenue d'un conseil programmatif de la santé et de l'éducation; la mise en place d'une commission d'aménagement du territoire, etc.

Outre les affaires abordées, les élus locaux du Kouilou ont accueilli leur nouvelle collègue, Aurora Maria Bouandji Makaya, en remplacement du conseiller Gabriel Batchi. Ils ont également visité leur siège provisoire en construction et suivi la présentation du produit Aquatabs en vue du traitement d'eau et sa purification en milieu rural par la société Aquapharm.

Séverin Ibara

« L'architecture est l'art de concevoir et de construire des édifices en respectant des règles en y incluant les aspects sociaux et environnementaux. Nous nous demandons, si la construction de nos maisons et d'autres édifices qui jonchent les artères de nos villes fait toujours intervenir des architectes congolais que nous avons ».

LIVRE

«Perspectives de management efficace des offices ministériels» de Rock Dieudonné Landzé Mbéré

Publié aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage de 259 pages est préfacé par Bède Ghislain Louboya, directeur pédagogique de l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo. Il esquisse les voies de sortie de l'amateurisme pour intégrer l'approche managériale dans la gérance des offices ministériels afin de les rendre performants et pérennes.

Les notions de performance et de pérennité impliquent la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans le management des ressources qui sont déployées pour l'accomplissement des missions assignées.

Comme indiqué dans la quatrième de couverture, les offices ministériels sont des prérogatives de puissance publique dévolues à une catégorie de citoyens pour assumer des actes qui contribuent à l'œuvre de distribution de la justice. Ces prérogatives sont exercées dans des structures indépendantes dont le fonctionnement implique le management des ressources disponibles afin d'assurer leur viabilité et leur pérennité. Ainsi, les officiers ministériels doivent se muer en managers dont l'action s'inscrit dans une recherche d'efficacité et d'efficience. Ce processus de remise en cause implique une nouvelle vision stratégique, la culture d'entreprise, la convocation de nouveaux savoirs et le changement de comportements.

L'ouvrage de Rock Dieudonné Landzé Mbéré est structuré en deux parties. La première, intitulée «Diagnostic des offices ministériels», est constituée de trois chapitres que sont «Les offices ministériels au cœur de la justice»; «Les offices ministériels au cœur de l'économie» et «Regards croisés sur les modes actuels de management des offices ministériels». La seconde, «Processus de viabilisation des offices d'huissiers», contient également trois chapitres, à savoir «Les facteurs explicatifs du management approximatif des offices d'huissiers»; «Approche comparative de management des offices ministériels de type libéral « cas de la France et du Cameroun » et «Vers un management efficace : de la restructuration des offices au contrôle de la gestion des ressources».

Un livre qui retrace le parcours d'un huissier de justice
Préfacant cet ouvrage, Bède Ghislain Louboya a reconnu que



le management, processus de pilotage de la performance, gagne du terrain dans les organisations, quelles qu'en soient leurs finalités. Pourtant, dans certaines parties du monde, il existe encore des entités qui refusent de s'approprier cet art pour mener à bien leurs activités et vivre de la véritable croissance. Selon l'avis de Me Rock Dieudonné

Landzé Mbéré, précise-t-il, les officiers ministériels du Congo ignorent l'importance d'un management efficace. Leurs structures sont sujettes à des dysfonctionnements et des coûts cachés énormes imputables à l'absence des outils de pilotage et au déficit de culture d'entreprise. Or, ces officiers ministériels sont au cœur de la justice et de l'économie. Ils devraient ainsi profiter de l'impact du management dans l'exercice de leurs activités et dans l'accomplissement de la mission d'intérêt général de service public de justice dans un cadre de gestion libérale.

L'auteur, juriste de formation initiale, a osé aborder un sujet innovant. Il est pionnier d'une telle recherche au Congo, voire sur le continent. A l'aide d'une démarche scientifique claire, Me Rock Dieudonné Landzé Mbéré a su identifier les facteurs explicatifs de la pratique du management approximatif dans ces offices. Il a, par ailleurs, le mérite de mener son œuvre dans la lo-

gique de benchmarking pour dégager les valeurs fortes observées en France et au Cameroun qui sont à dupliquer. Grâce à la mise en place du management efficace en leur sein, ces entités économiques peuvent créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Ce livre retrace donc le parcours d'un huissier de justice, ayant baigné dans les vertus du management, qui prône un changement dans l'organisation et le fonctionnement de ces unités de production devant concilier pérennité et rentabilité avec l'œuvre de justice.

Titulaire d'un MBA en management des entreprises, Rock Dieudonné Landzé Mbéré est juriste-manager et huissier de justice, commissaire-priseur à Pointe-Noire. A la suite de sa maîtrise en droit privé à l'Université Marien-Ngouabi, en 1997, il a prêté serment en 2001. Ancien rapporteur, ancien secrétaire général de la Chambre des huissiers de justice de Pointe-Noire, il évolue dans la commission de formation.

Bruno Okokana

SUPER COUPE DU CONGO

Etoile du Congo s'adjuge le trophée

Les Stelliens ont gagné la coupe qui lance officiellement la saison 2019-2020, le 29 septembre à Owando, en prenant le meilleur sur l'AS Otoho de la localité qu'ils ont battue 3-0.

Après plusieurs années d'interruption, la Fédération congolaise de football a relancé la super coupe du Congo qui met aux prises les deux meilleures formations de la saison écoulée. Cette fois-ci, c'est l'AS Otoho, championne du Congo, et l'Etoile du Congo, vainqueur de la Coupe du Congo, qui étaient à l'honneur. Les deux équipes se connaissent bien car elles s'étaient affrontées lors de la finale de la Coupe du Congo remportée par l'Etoile du Congo 4-2, aux tirs au but. Le premier trophée remporté par l'Etoile du Congo depuis treize ans lui a visiblement donné plus d'envie de remplir. Pour preuve, les Stelliens ont montré lors de cette super coupe un visage conquérant. Et l'AS Otoho a payé le prix. Avec la manière, l'Etoile du Congo a pris les commandes du match dès la 33e mn grâce au penalty transformé par son providentiel buteur, Deldy Goyi.

Les vert et jaune ont attendu les dix dernières minutes pour obliger leur adversaire à poser les deux genoux par terre. Rochel Kivouri a aggravé le score à la 83e mn. Lironie du sort, c'est Matheus Botamba, ancien sociétaire de l'AS Otoho, qui a scellé le sort de la rencontre en inscrivant le



Le capitaine de l'Etoile du Congo, Gauthier Madzou, félicité par Gobard Ngami, le représentant de la Fécofoot/Photo Rogalvy

troisième but stellien à la 90^e. L'Etoile du Congo gagne ainsi sa deuxième super coupe après celle remportée en 1995. Cette victoire vient confirmer la bonne santé de cette équipe depuis les deux dernières saisons. L'équipe a terminé celle qui venait de s'achever à la deuxième place au championnat Ligue 1 puis gagné la Coupe du Congo. Elle va

s'appuyer certainement sur ce bonus qui est la super coupe afin de dire à ses concurrents qu'elle se tient prête pour démarrer l'exercice 2019-2020. L'ambition étant de faire mieux que la saison dernière. La seule fausse note reste par contre son élimination dès le tour préliminaire de la Coupe de la Confédération face aux Pyramids FC d'Egypte.

James Golden Eloué

ATELIERS VACANCES

La vingt-deuxième édition se termine en beauté

Lancée le 8 juillet dernier, l'activité initiée par le Cercle culturel pour enfants (CCE) s'est achevée, le 28 septembre à Louessi, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié Tié, par la restitution des travaux artistiques faits en atelier par les enfants et par des animations diverses.

Les ateliers vacances sont un moyen d'occuper les enfants par des activités saines et de les éloigner de l'oisiveté. La vingt-deuxième édition de cette activité a revêtu cette année un caractère particulier. Louessi, site l'ayant abrité---, sera désormais le nouveau siège du CCE qui a lancé, à la faveur de ces retrouvailles enfantines, la souscription pour la construction de son nouveau local multidisciplinaire plus grand et plus moderne après seize ans d'errance.

La bibliothèque avec lecture suivie pour des enfants qui accusent des lacunes, les ateliers scolaires, les cours d'alphabétisation, les activités artistiques, sans oublier le tricotage ont meublé les journées des enfants encadrés par des adultes et des adolescents lors des différents ateliers.

À la clôture, la restitution des ateliers de flûte, de conte, de théâtre et de musique a été faite brillamment par les enfants devant leurs parents et une assistance nombreuse. Signalons que pendant ces vacances, une visite du musée, les ateliers de danse contemporaine, la bibliothèque en permanence, ont également eu lieu.

Dirigé par Joël Nkounkou, le CCE a été créé le 24 novembre 1997 pour participer à l'éducation des enfants, à la promotion de leurs facultés et à l'attraction multiforme pour l'épanouissement de ceux de 5 à 16 ans.

Hervé Brice Mampouya